

# **Championnats d'Europe UEC 2021**

## **VTT de la Jeunesse**

### **XCR – XCE – XCO**

**Pila (Italie)**  
**29 juin - 3 juillet 2021**

**Guide Technique**  
(v\_12.04.2021)

## 1. ORGANISATION

### 1.1. COMITE LOCAL D'ORGANISATION (LOC)

Président	M. Piccolo Felice
Adjoint	M. Liporace Antonio
Gestion	M. Pesse Paolo
Membres	M. Vittone Jean Paul M. Grange Mauro

### 1.2. REPRESENTANTS UEC

Président UEC	M. Enrico Della Casa (ITA), Président M. Alexander Gusyatnikov (RUS), Vice-Président M. Henrik Jess Jensen (DEN), Vice-Président M. Delmino Pereira (POR), Vice-Président Mme Katarina Jakubova (SVK), Membre Mme Natallia Tsylynskaya (BLR), Membre M. Dragomir Kousov (BUL), Membre
Secrétaire Général UEC	M. Alasdair MacLennan (GBR)
Délégué Technique UEC	M. Jurgen Pail (AUT)
Attaché de Presse UEC	M. Stefano Bertolotti (ITA)
Attaché de Presse LOC	M. Luca Casali & Mme Christine Cavagnet (ITA)
Photographe UEC	M. Massimo Fulgenzi (ITA)
Vidéo UEC	M. Christian Bohm (ITA)

### **1.3. COMPOSITION DU COLLEGE DES COMMISSAIRES**

Président du Collège des Commissaires	M. Vittorio Oldani (ITA)
Membre du Collège des Commissaires	M. Diego Tosti (ITA)
Membre du Collège des Commissaires	Mme Annamaria Francinelli (ITA)
Membre du Collège des Commissaires	M. Sergio Sbrilli (ITA)
Membre du Collège des Commissaires	M. Flavio Saini (ITA)
Membre du Collège des Commissaires	Mme Elisa Marras (ITA)
Secrétaire du Jury	Mme Marinella Verga (ITA)
Juge à l'arrivée	M. Bruno Batelli (ITA)

## **2. INFORMATIONS GENERALES**

### **2.1. VOYAGE ET HEBERGEMENT**

Les frais de voyage et d'hébergement à destination et en provenance de Pila (Italie) doivent être couverts par les équipes enregistrées.

Aéroport le plus proche :

**Aéroport CASELLE TORINO - 115 km d'Aoste - 131 km de Pila**

Tous les participants doivent détenir une carte d'identité valable. Les obligations de visa doivent être respectées.

Tous les coureurs et les accompagnateurs doivent posséder une assurance valable en Italie.

#### **Visas**

Chaque équipe est responsable de l'obtention des documents pour les accès appropriés de leur délégation.

Pour toute demande de lettre d'invitation, veuillez contacter l'UEC : [mail@uec.ch](mailto:mail@uec.ch)

#### **Liste des Hôtels**

##### **Hotel Chalet des Alpes ★★★**

[info@chaletdesalpes.it](mailto:info@chaletdesalpes.it) - [www.chaletdesalpes.it](http://www.chaletdesalpes.it)

+39 0165 521017

1 km from the competition area

##### **Hotel Etoile de Neige ★★★**

[info@etoiledeneige.it](mailto:info@etoiledeneige.it) - [www.etoiledeneige.it](http://www.etoiledeneige.it)

+39 0165 521541

1 km from the competition area

##### **Hotel La Chance ★★★**

[info@hotellachancepila.it](mailto:info@hotellachancepila.it) - [www.hotellachancepila.it](http://www.hotellachancepila.it)

+39 0165 1773022

1 km from the competition area

**Hotel Plan Bois ★★★**

[info@planbois.it](mailto:info@planbois.it) - [www.planbois.it](http://www.planbois.it)

+39 0165 521052

0mt from the competition area

**Hotel Tivet ★★★**

[info@tivet.it](mailto:info@tivet.it) - [www.tivet.it](http://www.tivet.it)

+39 0165 59967

8 km from the competition area

**TH Pila**

[pila@th-resorts.com](mailto:pila@th-resorts.com) - [www.thpila.it](http://www.thpila.it)

+39 049 2956411

0mt from the competition area

**B&B Della Nouva ★★★**

[info@hoteldellanouva.it](mailto:info@hoteldellanouva.it) - [www.hoteldellanouva.it](http://www.hoteldellanouva.it)

+39 0165 521005

0mt from the competition area

**Chambre d'Hôtes Les Fleurs**

[giuridico.s@libero.it](mailto:giuridico.s@libero.it) - [www.lesfleurs-pila.it](http://www.lesfleurs-pila.it)

+39 348 3721169

6 km from the competition area

**Chambre d'Hôtes Saint Salod**

[esterbollon@hotmail.com](mailto:esterbollon@hotmail.com) - [www.aostavacanze.com](http://www.aostavacanze.com)

+39 3334599024

8 km from the competition area

Luca case vacanze

328 3244752

**BOOKING INFORMATION:**

**ESPACE DE PILA**

Tel. +39 0165-521055

**2.2. Zone Equipe**

Pour réserver une Zone Equipe, veuillez utiliser le formulaire de réservation officiel de la Zone Equipe:

[https://www.pilabike.it/areateams\\_e](https://www.pilabike.it/areateams_e)

### 2.3. SERVICE MEDICAL – URGENCES – AUTORITES LOCALES

MEDECIN OFFICIEL DE LA COURSE: Dr. Alessandro BOSCO

#### HOPITAUX

Umberto Parini viale Ginevra 3 Aosta,  
croisement avec la route nationale SS du Gran San Bernardo  
Téléphone +39 0165 5431

AMBULANCE : téléphone 118

#### POLICE

Préfecture d'Aoste Corso Battaglione Aosta, 169 - Aosta  
Ville : AOSTA – Province : AO – Téléphone +39 0165279111

Police routière Corso Battaglione Aosta 169 - Aosta – Téléphone : +39 0165 279300

### 2.4 ACCREDITATION EQUIPES / OFFICIELS

Les Equipes et les Officiels pourront retirer leurs accréditations le lundi 28 juin

**de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**

dans les bureaux de la permanence à l'adresse suivante :

**TH Hotel** - zone de départ d'arrivée  
Frazione Pila, 11020 Gressan (AO) - Italia

Veillez vous assurer de retirer votre accréditation avant d'arriver sur le site : elle vous sera demandée pour accéder à toutes les parties du site. Les accréditations doivent être portées et visibles chaque fois que vous passez les contrôles d'accréditation.

**Les accréditations pour la zone technique seront remises à la fin de la réunion technique.**

## 2.5. PRESSE

### PERMANENCE PRESSE – CENTRE DE PRESSE UEC

La Permanence Presse et la Salle de Presse se situent au rez-de-chaussée de :

Scuola di Sci Pila - zone de départ d'arrivée  
Frazione Pila, 11020 Gressan (AO) - Italia

Une accréditation est nécessaire pour accéder au Centre de Presse UEC.

### HORAIRES PERMANENCE PRESSE – CENTRE DE PRESSE UEC

Lundi 28 juin	15h00 – 18h00
Mardi 29 juin	08h30 – 18h00
Mercredi 30 juin	08h30 – 18h00
Jeudi 1 juillet	08h30 – 18h00
Vendredi 2 juillet	08h30 - 18h00
Samedi 3 juillet	08h30 – 19h00

### ACCREDITATION PRESSE

Pour faire une demande d'accréditation presse, visitez le site Internet de l'UEC (page dédiée [www.uec.ch](http://www.uec.ch)).

L'accréditation presse et les dossards des photographes peuvent être collectés à la permanence presse le lundi 28 juin de 15h00 à 18h00.

Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter M. Stefano Bertolotti - [s.bertolotti@uec.ch](mailto:s.bertolotti@uec.ch)

### 3. REUNIONS OFFICIELLES

#### 3.1 REUNION DU COLLEGE DES COMMISSAIRES

Lundi 28 juin de 14h00 à 15h00 au bureau des Commissaires situé dans la salle de réunions de

**TH Hotel** - zone de départ d'arrivée  
Frazione Pila, 11020 Gressan (AO) - Italia

#### 3.2. CONTROLE DES LICENCES / CONFIRMATION / DISTRIBUTION DES DOSSARDS

Le contrôle des licences, la confirmation initiale des coureurs, la remise des dossards et des transpondeurs seront organisés

Lundi 28 June de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

dans les permanences situées au

**TH Hotel** - zone de départ d'arrivée  
Frazione Pila, 11020 Gressan (AO) - Italia

Les directeurs sportifs devront confirmer tous les engagés et présenter toutes les licences (avec passeports ou cartes d'identité).

Les dossards seront distribués à ce moment-là. Compte tenu du grand nombre d'équipes inscrites, En raison du nombre élevé d'équipes inscrites, une représentation maximale de deux représentants par équipe est requise pour assister à cette réunion.

Les transpondeurs seront également distribués avec les dossards et doivent être restitués immédiatement après la course à la Permanence. Une pénalité de 130 € sera appliquée pour chaque transpondeur qui ne sera pas restitué.

Une caution pour chaque transpondeur de 5 € sera demandée au moment du retrait du dossard.

#### 3.3. REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

**Lundi 28 juin 17h00 - 18h00 (pour toutes les courses et toutes les catégories d'âge)**

**Salle de la réunion des directeurs sportifs :**

**TH Hotel** - zone de départ d'arrivée  
Frazione Pila, 11020 Gressan (AO) - Italia

**Les personnes suivantes doivent y participer :**

- Représentant (s) UEC
- Représentant (s) du Comité d'Organisation
- Collège des Commissaires
- 1 Directeur sportif par Equipe Nationale et/ou Equipes de Club ou Equipe Mixte.

#### 4. CALENDRIER DES COMPETITIONS

<b>Mardi 29 juin</b>	<b>Contre-la-montre Individuel (TT)</b>
	09h30 Hommes et Femmes 13-14 14h00 Hommes et Femmes 15-16
<b>Mercredi 30 juin</b>	<b>Team Relay (XCR)</b>
	09h00-10h30 Entraînement officiel <b>11h00 Hommes/Femmes 13-14</b> <i>Cérémonies protocolaires</i>
	<b>13h00 Hommes/Femmes 15-16</b> <i>Cérémonies protocolaires</i>
<b>Jeudi 1 juillet</b>	<b>Eliminator (XCE)</b>
	09h00-10h30 Entraînement officiel <b>11h00 Hommes/Femmes 13-14</b> <i>Cérémonies protocolaires</i>
	<b>14h30 Hommes/Femmes 15-16</b> <i>Cérémonies protocolaires</i>
<b>Vendredi 2 juillet</b>	<b>Cross-Country XCO</b>
	08h30-09h30 Entraînement officiel <b>10h00 Hommes 14 ans</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
	<b>12h00 Femmes 14 ans</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
	<b>14h00 Femmes 13 ans</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
	<b>16h00 Hommes 13 ans</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
<b>Samedi 3 juillet</b>	<b>Cross-Country XCO</b>
	08h30-09h30 Entraînement officiel <b>10h00 Hommes 15</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
	<b>12h00 Femmes 15</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
	<b>14h00 Femmes 16</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>
	<b>16h00 Hommes 16</b> <i>Cérémonie protocolaire</i>



## 5. REGLEMENT PARTICULIER DES COMPETITIONS

### ARTICLE 1. REGLES GENERALES

1.1 Les Championnats d'Europe UEC 2021 VTT de la Jeunesse sont organisés par l'Union Européenne de Cyclisme (UEC) en coopération avec Pila Bike Planet ASD et la Fédération Italienne de Cyclisme.

La préparation technique et la coordination seront confiées à : Pila Bike Planet ASD  
Directeur technique : M. Paolo Pesse

1.2 L'événement sera organisé en conformité avec le règlement de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et celui-ci fera foi pour tout ce qui n'est pas mentionné dans ce document.

1.3 Les Championnats d'Europe UEC 2021 VTT de la Jeunesse sont composés des courses suivantes :

- **Contre-la-montre Individuel** (pour fixer l'ordre de départ de XCR, XCE et XCO, aucun titre européen sera attribué)
- **Relais par équipe (XCR)**
- **Eliminator (XCE)**
- **Cross-Country format Olympique (XCO)**

Ces Championnats peuvent être disputés par des coureurs inscrits par leur directeur sportif comme Equipe Nationale et/ou Equipes de Club ou Equipe Mixte.

### ARTICLE 2. TYPE D'EVENTEMENT

2.1 L'événement est ouvert aux athlètes des catégories 13-14 (U15) et 15-16 (U17).

2.2 Les catégories d'âge pour lesquelles le titre de Champion d'Europe sera attribué sont les suivantes:

XCR Equipe 13-14 ans (U15)  
XCR Equipe 15-16 ans (U17)

XCE Hommes 13-14 ans (U15 Hommes)  
XCE Femmes 13-14 ans (U15 Femmes)

XCE Hommes 15-16 ans (U17 Hommes)  
XCE Femmes 15-16 ans (U17 Femmes)

XCO Hommes 13 ans  
XCO Femmes 13 ans

XCO Hommes 14 ans  
XCO Femmes 14 ans

XCO Hommes 15 ans  
XCO Femmes 15 ans

XCO Hommes 16 ans  
XCO Femmes 16 ans

## ARTICLE 3. INSCRIPTION / PARTICIPATION

3.1. Les équipes/coureurs doivent s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription

**<http://bit.ly/registrationsmtbyouth21>**

### **INSCRIPTION DES EQUIPES**

L'inscription des équipes ouvrira le 15 avril 2021.

**Date limite d'inscription : 16 juin 2021**

Les frais d'inscription des équipes s'élèvent à € 215,00 pour toutes les catégories.

### **INSCRIPTION INDIVIDUELLE XCO**

L'inscription individuelle des coureurs XCO ouvrira le 15 avril 2021.

**Date limite d'inscription : 16 juin 2021**

Les frais d'inscription individuelle des coureurs XCO s'élèvent à € 80.

**Ces coureurs partiront au fond de la grille de départ (en suivant toutes les équipes) de façon aléatoire.**

**Nous recommandons, de ce fait la formation, d'équipes mixtes.**

3.2 Composition des équipes : les équipes 13-14 et 15-16 sont composées de **3 coureurs**

**1 femme et 2 hommes  
ou 2 femmes et 1 homme  
ou 3 femmes**

3.3 **Contre-la-montre individuel**

Tous les coureurs doivent participer à cet événement.

L'ordre de départ de XCR, XCE et XCO sera établi en fonction des résultats du Contre-la-Montre Individuel (aucun Titre Européen sera attribué).

Pour l'ordre de départ de XCR, le classement de l'équipe sera obtenu en additionnant le temps des 3 coureurs.

Pour l'ordre de départ de XCO, le classement de chaque coureur sera pris en compte.

3.4 **Relais par équipe (XCR)**

La grille de départ se basera sur les résultats du Contre-la-Montre Individuel (voir 3.3)

3.5 **Eliminator (XCE)**

La composition des manches se basera sur les résultats du Contre-la-Montre Individuel (voir 3.3). **Les meilleurs 64 hommes et 32 femmes sont qualifiés pour l'Eliminator – XCE**

**Note : si un coureur qualifié pour le XCE ne participe pas à l'épreuve, il ne pourra pas prendre le départ à l'épreuve XCO.**

3.6 **Cross Country (XCO)**

La grille de départ se basera sur les résultats du Contre-la-Montre Individuel (voir 3.3) AINSI que le temps personnel enregistré lors du Team Relay.

- 3.7** L'âge d'un coureur est déterminé par la différence entre l'année de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

#### ARTICLE 4. ASSISTANCE TECHNIQUE

Les règles UCI suivantes seront applicables :

##### Règlements UCI

###### 4.2.044

Aucun coureur ne peut faire demi-tour sur le parcours pour atteindre une zone de ravitaillement / assistance technique, sous peine de disqualification. Un coureur peut faire demi-tour sans gêner les autres concurrents uniquement à l'intérieur de la zone de ravitaillement / assistance technique.

###### 4.2.045

L'assistance technique pendant une course est autorisée sous réserve des conditions ci-dessous.

###### 4.2.046

L'assistance technique autorisée pendant une course consiste à réparer ou remplacer une pièce du vélo, à l'exception du cadre.

Le changement de vélo n'est pas autorisé et le coureur doit franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ.

###### 4.2.047

L'assistance technique peut être effectuée uniquement dans les zones de ravitaillement / assistance technique.

###### 4.2.048

Les pièces de rechange et les outils de réparation doivent être entreposés dans ces zones. Les réparations et les changements de pièces peuvent être effectués par le coureur lui-même ou un coéquipier, un mécanicien de l'équipe ou une assistance technique neutre.

###### 4.2.049

En plus de l'assistance technique dans les zones de ravitaillement, l'assistance technique est autorisée en dehors de ces zones uniquement entre coureurs d'une même équipe.

Les coureurs peuvent transporter des outils et des pièces de rechange à condition que ceux-ci n'impliquent pas de danger pour eux-mêmes ou pour les autres concurrents.

#### ARTICLE 5. ASSISTANCE TECHNIQUE / ZONES DE RAVITAILLEMENT

Dans les courses XCO, 1 double zone ou 2 zones d'assistance technique / ravitaillement seront mises en place.

L'emplacement des zones d'assistance technique / de ravitaillement est indiqué en annexe.

Pour l'épreuve de cross-country team relay pendant les championnats du monde et, le cas échéant, pendant les championnats continentaux, une zone de ravitaillement / assistance technique peut être mise en place uniquement pour le support technique, sur décision du président du collège des

commissaires. Pour des raisons de clarté, le ravitaillement dans la zone de ravitaillement / assistance technique n'est pas autorisé pour les épreuves de cross-country team relay.

Les accréditations Assistance technique / Zone de ravitaillement seront distribuées lors de la confirmation des coureurs.

#### **ARTICLE 6. CEREMONIES PROTOCOLAIRES**

En conformité avec les articles 1.2.112 et 1.2.113 du Règlement UCI, les 3 meilleurs coureurs de chaque catégorie doivent assister à la cérémonie protocolaire officielle.

Sauf indication contraire, les coureurs qui assistent aux cérémonies officielles doivent porter les tenues de compétition.

Les coureurs doivent se présenter au podium dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

#### **ARTICLE 7. MAILLOTS ET MEDAILLES**

Chaque Championnat d'Europe sera récompensé par :

**1ère place : maillot de champion et médaille d'or**

**2ème place : médaille d'argent**

**3ème place : médaille de bronze**

#### **ARTICLE 8. PENALITES**

Seul le tableau des pénalités UCI est applicable.

#### **ARTICLE 9. RESPONSABILITES**

Les organisateurs et l'UEC ne seront en aucun cas responsables des accidents ou dommages survenant lors des entraînements et des compétitions.

Les organisateurs et l'UEC déclinent toute responsabilité vis-à-vis des coureurs et autres en cas d'accident.

Pour tous les cas qui ne sont pas contemplés dans ce règlement particulier, le Règlement de l'UCI sera appliqué. Tout problème sera résolu entre les organisateurs, le Collège des Commissaires et les officiels de l'UEC.

Lausanne (SUI), 12 avril 2021